

Les Echos, no. 23905
France, jeudi 23 février 2023 638 mots, p. 5

CONJONCTURE

Le pouvoir d'achat durement touché, malgré le soutien de l'Etat

RENAUD HONORE

La baisse du pouvoir d'achat devrait être comprise entre 1,2 % et 2 % fin 2023 par rapport à 2021, selon l'OFCE ; la chute aurait été pire sans les aides de l'Etat.

Panier anti-inflation dans les supermarchés, Total sollicité sur le prix du diesel à la pompe... En pleine tempête sur la réforme des retraites, la question du pouvoir d'achat continue de préoccuper le gouvernement. A raison, si l'on croit l'étude publiée mercredi par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Celle-ci montre que le choc subi depuis fin 2021 constitue une atteinte, inédite depuis 1990, au niveau de vie des Français, quand bien même cela aurait pu être plus brutal encore sans les milliards déversés par l'Etat.

L'OFCE a ainsi calculé que la réduction du pouvoir d'achat devrait être comprise entre 1,2 % et 2 % fin 2023 par rapport à la situation fin 2021. Cela représente une baisse de 120 euros à 190 euros par unité de consommation (l'unité utilisée par les économistes pour tenir compte de la composition des ménages) et par trimestre.

Stagnation du niveau de vie

Cette chute effacerait les gains acquis entre 2020 et 2021 grâce notamment au « quoi qu'il en coûte » et au rebond de l'activité, si bien que dans le pire des scénarios, le pouvoir d'achat des Français reviendrait à son niveau de 2019. Cette stagnation sur quatre ans marquerait une rupture par rapport à la tendance à la hausse de 0,9 % par an en moyenne observée depuis 1990.

Pourtant, la note des économistes de l'OFCE Pierre Madec, Mathieu Plane et Raoul Sampognaro montre que le coup de frein aurait pu être plus fort : sans les mesures sur les prix de l'énergie (bouclier tarifaire et ristourne carburant), la baisse du pouvoir d'achat aurait pu atteindre 5 % sur deux ans . Ces dispositifs ont représenté un coup de pouce de 790 euros en moyenne l'an dernier par unité de consommation et cela devrait monter à plus de 1.000 euros au total en incluant 2023.

Ciblage des aides

L'étude calcule que ces mesures ont finalement davantage aidé les plus modestes (+5,1 % pour le niveau de vie des 20 % de Français les plus modestes) que les Français aisés (+2,2 % pour les 20 % de ménages les plus riches). Cela n'empêche pas les premiers de rester les plus touchés par la situation actuelle, dans la mesure où la flambée des prix de l'énergie dégrade bien plus leur niveau de vie : celui-ci s'est dégradé de 3,5 % pour les premiers et de 1,7 % pour les Français les plus aisés.

Mais le niveau de revenus est loin d'être le seul prisme par lequel on peut appréhender le choc inflationniste actuel. Les économistes de l'OFCE montrent que la hausse des prix (incluant l'alimentation) a été plus forte pour les personnes âgées (+0,6 point par rapport à l'inflation moyenne en 2022) et celles résidant en zone rurale. De quoi justifier que l'Etat bascule rapidement vers des dispositifs d'aides plus ciblés. *« On pourrait s'inspirer de ce qui se prépare ailleurs en Europe, comme en Allemagne, où l'idée est de lier les compensations en partie à la consommation passée des ménages »*, analyse Xavier Ragot, président de l'OFCE.

Au-delà du seul bouclier tarifaire, la politique budgétaire du gouvernement aura également donné un coup de pouce au niveau de vie des ménages. L'OFCE montre que le revenu disponible des 5 % de ménages les plus modestes aura grimpé de 400 euros en 2022, soit une hausse de 4,5 %. Il s'agit principalement de l'effet de la revalorisation anticipée des prestations sociales, de l'aide exceptionnelle de rentrée et du chèque énergie. Les ménages de la classe moyenne et les plus aisés ont eux bénéficié de la revalorisation anticipée des retraites et de la poursuite de la suppression de la taxe d'habitation.

Renaud Honoré